

## II

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires  
extérieures du Canada

(Traduction)

Note n° 294

Ottawa, le 13 août 1985

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note en date de ce jour relative au Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le saumon du Pacifique et par laquelle vous confirmez, au nom du Gouvernement du Canada, l'entente intervenue entre nos deux Gouvernements quant à la mise en œuvre de l'Article XV, paragraphe 3, du Traité.

J'ai également l'honneur de faire connaître au Gouvernement du Canada que cette entente agréée au Gouvernement des États-Unis et que votre Note ainsi que la présente réponse constituent un Accord entre les États-Unis d'Amérique et le Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

*L'Ambassadeur,*  
PAUL HERON ROBINSON

Le Très honorable Joe Clark, C.P., député,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Ottawa.